

Les infirmiers, des éternels insatisfaits ?

Compte Test - 2012-11-29 20:22:00 - Vu sur pharmacie.ma

Le combat des infirmiers a débuté en 2011 en réclamant l'équivalence de la licence pour tous les IDE 2e grade (lauréats du 1er cycle depuis 1997) et par conséquent l'affectation au grade IDE 1er grade échelle 10, la modification du système de formation en système LMD, la rectification et création des lois qui régissent la profession au Maroc, l'unification du système des primes, ainsi que l'implication de l'infirmier dans la gestion aux niveaux central et périphérique...

Le ministre de la Santé, El Hossein El Ouardi, a présenté récemment un projet de décret portant le n° 2-12-380 modifiant et complétant le décret du 13 avril 2007 formant statut particulier du corps des infirmiers du ministère de la Santé. Cependant, tous ses efforts sont tombés à l'eau, puisqu'une fois le projet publié au Bulletin officiel, les infirmiers se sont révoltés de plus belle exigeant l'annulation du projet. Selon Hajji El Mahdi, porte-parole du Comité national de coordination des infirmiers et des étudiants des instituts de formation aux carrières de santé, la principale revendication, aujourd'hui, est que le ministre de la Santé retire ce projet de décret.

Une revendication incomprise de la part du ministère. «Il n'est pas possible de retirer un décret qui a déjà été publié au Bulletin officiel. Nous avons déjà eu des discussions avec le Comité et nous leur avons expliqué notre position», souligne-t-on auprès du ministère de la Santé.

L'une des particularités les plus controversées de ce texte est qu'il ouvre les portes des hôpitaux et des CHU aux infirmiers du privé, au même titre que leurs alter ego des centres de formation du ministère de la Santé publique.

Toutefois, alors que El Ouardi estime que cette décision part du principe d'égalité des chances consacré par la Constitution et du fait que les concernés disposent du même niveau d'études et ont passé autant d'années pour préparer leurs diplômes que leurs confrères issus des établissements publics, les infirmiers issus des instituts publics crient au scandale. «Nous ne pouvons admettre que des techniciens spécialisés obtiennent le même statut que nous, les cadres», lance Hajji. Et de poursuivre : «Ce qui nous révolte c'est que le ministre campe sur ses positions et ne veut pas comprendre nos revendications. Lors de la dernière réunion, la semaine passée, il a même quitté la salle».